



Municipalité de Montcalm

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 193-2-2020

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ:

QUE le Conseil municipal a adopté, à sa séance du 9 mars 2020, le **PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 193-2-2020 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 193-2002 TEL QU'AMENDÉ AFIN D'ENCADRER LA CULTURE, LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DE CANNABIS**, visant à ajouter la classe d'usage suivante :

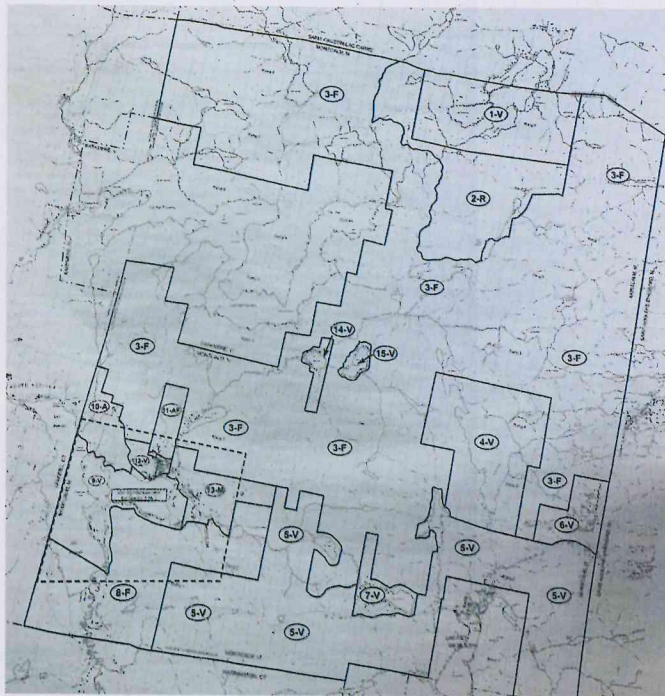
«Classe Culture, production et transformation de cannabis» dont celle-ci comprend la culture, la production et la transformation de cannabis sous toutes ses formes, à l'intérieur d'un bâtiment, en serres ou en champs. Un bâtiment qui serait dédié uniquement à la transformation du cannabis fait également partie de cette classe d'usage laquelle sera autorisée dans la zone agricole 10-A et dans la zone agroforesterie 11-AF.

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le Conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement, le 8 septembre 2020 à compter de 19h00, au centre communautaire situé au 33, route du Lac-Rond Nord, à Montcalm.

QU'AU cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou la personne qu'il désigne expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption, et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet ;

QUE ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement ainsi que la description et l'illustration de chacune des zones concernées peuvent être consultées au bureau municipal situé au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Montcalm, pendant les heures ordinaires de bureau.



Zones visées : 10-A, 11-AF

Zones contiguës : 3-F, 9-V, 12-V, 16-V, 13-M

DONNÉ à Montcalm ce 26^{ième} jour d'août de l'an deux mille vingt.

Michael Doyle
Directeur général/ Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, résidant à Montcalm, certifie avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre 9h00 et 18h00 le 26 août 2020 et en le faisant publier dans le journal l'Information du Nord, édition du 26 août 2020. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 26^{ième} jour d'août 2020.

Michael Doyle
Directeur général / Secrétaire-trésorier